



SATIRE ET VERITE DANS LE SONGE, DES REGNARS TRAVERSANT DE JEAN BOUCHET AU SOMNIUM DE JUSTE LIPSE

Nathalie DAUVOIS (Sorbonne nouvelle)

Le songe dans son lien avec l'allégorie permet la confrontation des vaines apparences du monde à une vérité transcendante. Ce qui en fit non seulement un lieu de consolation, par exemple sur la mort des grands de ce monde, à l'époque des grands rhétoriciens¹, mais aussi un des moyens privilégiés de la satire des états du monde, ou de l'état de notre monde². Nous interrogerons ce lien entre songe, vérité et satire, allégorie et regard distancé sur notre monde dans ses formes, ses usages et ses évolutions à la Renaissance. Dans la tradition du songe allégorique, le « je » du songeur-témoin-narrateur fait entrevoir la vérité à travers une fiction fondée sur la personnification et l'allégorie. Dans la tradition narrative satirique, du *Roman de Renart* au *Roman de Fauvel*, la dénonciation des fausses apparences passe par la fable animalière. Jean Bouchet, dans *Les Regnars traversant les perilleuses voyes des folles fiances du monde*, publiés par Vérard au tout début du XVI^e siècle³, semble faire la synthèse de ces deux traditions. Le véritable visage de notre monde y est représenté et dénoncé par le masque du renard posé sur les différentes figures des différentes catégories sociales, nobles, moines, ou juges. L'image, la figure, la métaphore, le détour sont ici au service de la vérité. Le « je », dans la continuité des songes allégoriques du Moyen Âge, est témoin de ces « visions fantastiques » qui parlent d'elles-mêmes. Le « je » est cependant dans ce texte non seulement un témoin déléguant sa parole à d'autres instances, celles du songe, mais aussi, presque d'un bout à l'autre, le seul narrateur et commentateur des visions aperçues.

Dès lors, la relation du songe à la vérité est donnée comme clairement médiatisée, posant la question de l'interprétation et celle du statut de ce « je » satirique, à la fois témoin et locuteur. Dans le songe allégorique issu de la tradition du *Roman de la Rose* (telle que l'a étudiée Pierre-Yves Badel pour le XIV^e siècle⁴), le « je » est en effet à la fois acteur et témoin, témoin d'une série de visions et acteur soit d'une initiation amoureuse (enjeu perpétué jusqu'au *Songe de Poliphile*), soit d'une pérégrination, d'un pèlerinage, d'une éducation morale ou religieuse qui le ramène de la voie de gauche à la voie de droite, selon le modèle des voies d'enfer et de paradis, du pèlerinage de vie humaine, dont le beau livre de Philippe Maupeu, *Pèlerins de vie humaine*⁵, a mis en valeur cet engagement du « je » dans son propre songe. Dans

¹ Pour une présentation synthétique, voir G. Angeli, « Le type-cadre du songe dans la production des grands rhétoriciens », *Actes du V^e Colloque international sur le moyen français*, vol. 1. *Les Grands rhétoriciens*, Milan, Vita e pensiero, 1985, p. 7-20.

² Voir sur ce point M. Martin, « Entre veines satirique et gauloise : les "états du monde" dans le recueil Montaignon », *Réforme, Humanisme, Renaissance*, 2008, vol. 66, p. 13-25, notamment p. 14, où il fait remonter ce genre qui associe satire et songe allégorique au *Songe de Pestilence* à la fin du XIV^e siècle, et montre que la veine s'en épanouit jusqu'à la *Satyre Ménippée*.

³ *Les regnars traversant les perilleuses voyes des folles fiances du monde, composees par Sebastien Brand, lequel composa la nef des fols [...] et autres plusieurs choses composées par autres facteurs*, Paris, Antoine Vérard, [1503]. Le très bel exemplaire sur vélin réenluminé pour Vérard est désormais disponible sur Gallica en version numérisée : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k15223596> (NUMM-1522359) ; et nous y renvoyons le lecteur, notamment pour visualiser la série complète des gravures que nous ne pouvons reproduire ici.

⁴ P.-Y. Badel, *Le Roman de la Rose au XIV^e siècle. Étude de la réception de l'œuvre*, Genève, Droz, 1980.

⁵ Philippe Maupeu, *Pèlerins de vie humaine. Autobiographie et allégorie narrative, de Guillaume de Deguileville à Octovien de Saint-Gelais*, Paris, Champion, 2009.



la tradition du songe allégorique politico-satirique, le « je » n'est plus que témoin, il introduit les personnages et fait les transitions, mais leur laisse la parole. Il en va ainsi dans le *Quadriloge invectif*, où se succèdent les discours de France, du peuple, du chevalier, du clergé⁶, ou dans le *Songe du Vergier* où apparaissent au songeur le roi et le pape qui laissent la parole à un clerc et à un chevalier pour débattre à leur place⁷. On retrouve dans *Les Regnars traversant* la galerie des états du monde, présente dans le *Quadriloge*. Ici, la série des visions apparues au « je » nous fait revenir du peuple aux nobles, aux gens d'église, puis aux juges. Mais aucun locuteur allégorique ne vient prendre, dans la scène du songe, le relais de ce « je » témoin et spectateur des tableaux successifs des états du monde (croisés avec d'autres typologies comme celle des vices). Seul le « je » témoin a ici la parole. *Les Regnars* sont donc marqués par un engagement beaucoup plus fort du « je » chargé de décrire ces visions fantastiques et de les interpréter dans un rapport subtil entre songe et vision, fiction et vérité.

SONGE ET VISION

Comme il s'en explique dans ses textes préfaciels, notamment dans ceux qu'il ajoute quand il reprend son texte, après la première édition Vérard de 1503-1504⁸, dans un manuscrit qui ne donna pas lieu à publication et qui est conservé à la bibliothèque de Poitiers⁹, Bouchet revendique l'invention, la fabrication à partir d'un modèle littéraire, celui de Brant et de son poème sur le renard¹⁰, de la fiction des renards et des loups :

Je Jehan Bouchet de Poitiers qui en ce livre me nomme le traverseur des voies perilleuses, [...] **enuyé des abuz du monde, et mesprisant la facon de vivre des mondains en tous estatz, deliberey en esjouir ma fantasie**, [...] je commencay soubz la conduite et inspiracion divine rediger par escript mes fantasies par ung petit traicté intitulé **le livre des renars**¹¹. (fol. 1 r^o)

Il précise un peu plus loin dans le même manuscrit la raison de sa fiction :

Considerant oultre **les grans abuz** qu'on fait communement en l'église et la desordonnee vie des ministres d'icelle, et congnoissant les grans ravissement pilleries larrecins fraudes et decepcions de plusieurs hommes, en reprimant leurs vices et detestant leur miserable vie les ay comparez aux loups et renars parce qu'ilz ont condicions semblables, et le motif de **ma fiction** est : car tout ce qui n'est point homme, ou il est sur l'homme, ou il est au dessoubz de l'homme. (fol. 9 v^o)

⁶ Alain Chartier, *Le Quadriloge invectif*, éd. Florence Bouchet, Paris, Champion, 2011.

⁷ Voir l'édition de M. Schnerb-Lièvre, Paris, Éd. du CNRS, 1982.

⁸ Sur cette édition du texte où A. Vérard attribua à Brant le texte de Bouchet et le procès en propriété intellectuelle qui suivit, voir E. Picot et A. Piaget, « Une supercherie d'Antoine Vérard, *Les regnars traversans* de Jehan Bouchet », *Romania*, vol. 86, 1893, p. 244-260 ; J. Britnell, *Jehan Bouchet*, Edimbourg, Edinburgh University Press for the University of Durham, 1980, p. 81-82 ; C. J. Brown, *Poets, Patrons and Printers*, Ithaca, Cornell University Press, 1995, p. 21-28.

⁹ Bibliothèque Municipale de Poitiers, Ms 440. Pour une étude comparative de l'imprimé et du manuscrit voir A. Armstrong, *Technique and Technology: Script, Print, and Poetics in France 1470-1550*, Oxford Clarendon Press, 2000, p. 158-174 et N. Dauvois, « *Les Regnars traversant les perilleuses voyes des folles fiances du monde* : de l'imprimé au manuscrit » dans T. Van Hemelryck et C. Van Hoorebeeck, *L'écrit et le manuscrit à la fin du Moyen Age*, vol. 1, Turnhout, Brepols, 2006, p. 87-98.

¹⁰ Poème qui appartient non au *Narrenschiiff* de 1494, mais à ses *Varia Carmina*, Bâle, Johann Bergmann, 1498, f. h1 v^o-h3 v^o.

¹¹ Nous citons toujours, sauf mention contraire, à partir d'ici, le texte de ce manuscrit 440 de la Bibliothèque municipale de Poitiers dont nous préparons l'édition, P. Martin, J. Kurscheidt, et moi-même. Le site de la Médiathèque de Poitiers propose une version numérisée du manuscrit.



Il revendique aussi l'invention du cadre fictionnel qui structure le texte en une série de tableaux allégoriques, de « visions » : « j'ay soubz la correction des sages entreprins declairer les figures dessus touchees par ordre ainsi que les ay fantasticquement veues » (fol. 10 r^o).

Il se représente donc obsédé par une série de visions, ce qui l'oblige d'une part à interpréter les figures, d'autre part à les transcrire, comme il s'en explique dans un nouveau texte liminaire qui fait suite au poème librement traduit de Brant exposant les visions de ce monde vulpin. Il transpose ainsi le moment topique du songe qui, par exemple, dans *le Songe du Vergier*, se déroule la nuit après une série de réflexions comparables sur l'état du monde et transporte le narrateur par « une merveilleuse advision en ung vergier qui estoit tresdelectable et tresbel¹² », en un moment de réflexion et de conjecture, dans ce même lieu délectable, sur les visions « fantastiquement apparues¹³ » :

Triste et merencolieux des choses dessus escriptes, reduysant à memoire plusieurs perilleuses fortunes ja long temps a passees, troublé en mon esprit de la desordonnee vie des hommes et femmes, et plus de leur obstinacion, effrayé sans seureté des futurs perilz et inconveniens advenir, pour m'esloigner de toutes ces fascheries et donner à mon esprit tant fatigué quelque rafraichissement et repos, et pour en chasser l'obscurité de douteuse crainte, **m'estoye en une verte saulaye transporté pour y trouver lieu delectable et mes douleurs oublier, mais l'interpretacion des figures ainsi fantasticquement à moy apparues empeschoit l'operacion de spirituel repos** contraignant mon pauvre et debille esprit à **conjecturer les significacions d'icelles figures, par lesquelles je congneu que c'estoit l'ymage de ce monde.** (fol. 8 r^o-v^o)

Une fois mis en place le cadre d'exposition et donnée la description des visions, elles-mêmes représentées dans des gravures placées en tête de chaque chapitre, reste à en justifier et fonder le rapport à la vérité. Si les visions s'imposent à l'imagination et à l'esprit, obligé de les interpréter, puisqu'elles ne parlent pas d'elles-mêmes, si elles sont bien données comme fictionnelles, le seul moyen d'établir leur rapport à la vérité est d'introduire dans la vision, la seule parole de vérité, la parole biblique. D'où la composition des gravures, l'ajout de citations bibliques insérées dans l'image et dans le texte même, confirmées dans le manuscrit par des manchettes. Bouchet s'en explique dans une dernière prière préliminaire et propitiatoire adressée non plus au lecteur mais à Dieu lui-même, seul détenteur de la vérité, afin de définir les différents plans de représentation et d'expression et le rapport ici établi entre vision et vérité, en même temps qu'entre image et texte :

toutesfois pressé de diverses fantasies qui se sont en moy accumulées pour la diversité des choses que je voy, et que j'ay par cy devant veues provenans de la tresgrant ingratitude des hommes et femmes [...] j'ay prins hardiesse d'escrire les causes et raisons de ces defaulx soubz la correction des sages, non que je veuille comprendre ne explicquer les causes et disposicions de voz secretz jugemens qui sont vraiz et justiffiez en eulx mesmes et à moy incongneuz, **mais seulement ce qui en appert à l'œil humain...** (fol. 18r^o-v^o)

¹² Nous citons une édition contemporaine du *Songe du Vergier*, *Songe du Vergier lequel parle de la disputacion du clerc et du chevalier*, Laurens Le Petit pour Jehan Alisot, Angers, 1500, f. a2.

¹³ Sur ce déplacement de la topique du songe voir notamment l'article de F. Cornilliat « Aspects du songe chez les derniers rhétoriciens : Analyse du *Labirynth de Fortune* et du *Séjour d'Honneur* », *Réforme, Humanisme, Renaissance*, 1987, vol. 25, p. 17-37.



Tel est le déroulement des chapitres suivi à partir de là par Bouchet où ne sont pas seulement enchaînés titre, gravure et exposition/interprétation (ce qui sera la structure même sur la page de l’emblème tri-partite, ce qui est déjà la structure de la *Nef des fous* de Brant) mais plus exactement :

- un titre qui correspond au titre du chapitre ici « De vraye noblesse et de gens de guerre » ;
- une gravure qui met en scène la fiction des renards (et des loups), ici des renards habillés en nobles, en même temps qu’elle juxtapose une série de citations tirées de la Bible qui permettent de lui donner un sens selon la vérité, d’articuler fiction et vérité, dont le commentaire n’a plus qu’à élucider le rapport. Se répondent une citation de Job (*Mortui sunt nobiles et innobiles fuerunt filii eorum* [Les nobles ont péri, et leurs enfants ne furent pas nobles], *Job*, 14) – et une des Psaumes (*Tradentur in manu gladii partes vulpium erunt* [ils seront livrés à l’épée, ils deviendront le partage des renards], *Ps. V*, 9) ;
- et une description interprétative qui introduit le développement du chapitre.

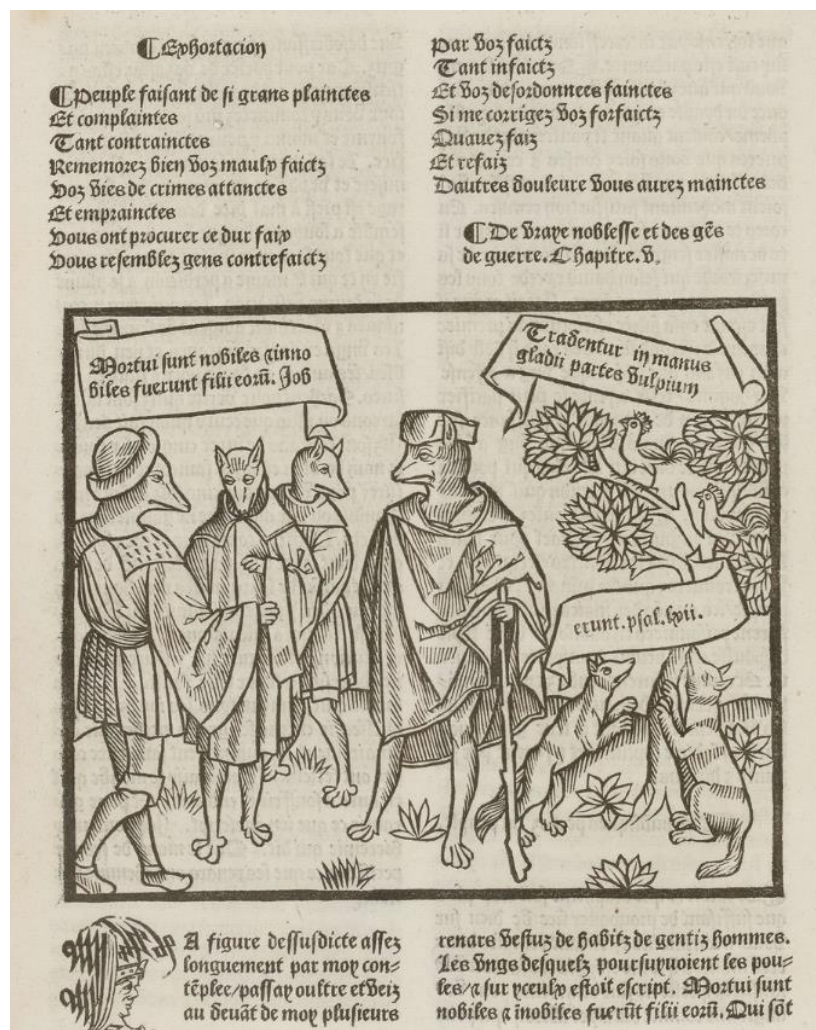


Figure 1 : *Les Regnars traversant*, Paris, Antoine Vérard, c. 1504, f. B2 v° (BnF, Res YH-7, NUMM-1510606)

La description détaille chaque élément de la gravure, elle est elle-même suivie d’un long commentaire du témoin-narrateur qui s’efforce d’en donner l’interprétation :



La figure dessusdicte assez longuement par moy contempee passay outre, et vy audevant de moy plusieurs renars vestuz d'abituz de gentilz hommes, les ungs desquelz poursuyvoient les poules et sur iceulx estoit escript, *Mortui sunt nobiles et innobiles fuerunt filii eorum*, qui sont les parolles de Job, et sur les poules, *Tradentur in manu gladii partes vulpium erunt*, qui sont les parolles de David, par lesquelz renars sont entenduz ceulx qui se nomment nobles à faulses enseignes. Et pour l'entendre te fault savoir que noblesse selon l'opinion des philosophes est une qualité donnee par le souverain seigneur par laquelle aucun est agreable outre ceulx qui sont honnestes, et a esté premierement introduicte par continuacion de vertuz, car aucun n'est capable de noblesse qu'il ne soit vertueux en soy, etc. (fol. 28 r^o-v^o)

Sont cités à la suite plusieurs exemples antiques, dûment flanqués de manchettes tirées des autorités des anciens autant que de la Bible. Cette démarche est mise en place et explicitée par le commentaire dès le premier chapitre. L'imagination mélancolique du narrateur-témoin le transporte dans un lieu où il voit des renards :

Ung certain jour que joie et tristesse s'entrebatoient à qui possederait mon petit entendement, **fantasie me induisit** pour eviter ce perilleux debat à moy transporter en une haulte montaigne de longue estandue, au commencement de laquelle trovay plusieurs renars chargés de grande quantité de queuues qu'ilz respandoient et semoient par toute la terre, **sur lesquelz estoit escript**, *Disperit mons Syon vulpes ambulaverunt in eo* [la montagne de Sion est désolée, des renards y rôdent, *Lam. V*, 18], qui sont les parolles de Jheremie en ses lamentacions, **lesquelles me donnerent à congnoistre** que par ces renars estoit entendu le commun peuple qui tous les jours se plainct de saine teste, et murmure contre Dieu et son prince. (fol. 19 r^o-v^o)

Ici davantage que dans le cas précédent, l'intervention du narrateur s'avère indispensable pour raccorder non seulement texte et image, *i.e.* les éléments picturaux et scripturaires de la gravure, mais leur ensemble au schéma satirique d'un tableau des abus des états du monde. Nous sommes donc loin du schéma mis en place dans les songes politico-satiriques comme *Le Songe du Vergier* qu'analyse Christiane Marchello-Nizia dans son article « Entre l'histoire et la poétique : le songe politique¹⁴ », où elle montre que ce qui assure la vérité du songe est précisément l'enchaînement des instances énonciatives que permet le songe et la quasi disparition du « je ». Dans ce modèle du songe, le « je » est garant de vérité à condition qu'il reste simple témoin. Ici au contraire, les fictions sont désignées comme fabriquées par l'imagination du « je » puis imposées par l'imagination, la *fantasia*, à l'esprit sous forme de vision que le « je » doit décrire et interpréter en cherchant et explicitant le rapport entre l'image profane, marquée du sceau de l'imagination, et une vérité dont le texte sacré est garant et porteur. La dissociation première imposée par la fiction-cadre entre le moi et le monde, entre l'imagination et la raison, se résout par la coïncidence entre fiction et vérité opérée dans la gravure par la correspondance de l'image profane et du texte sacré, dont le « je » commentateur détient la clé. La vérité est garantie par l'écrêteau, qui maintient aussi sur la page la dualité complémentaire de la langue latine et de la langue française (celle de l'interprétation) en même temps que de la fiction et de la vérité, de l'image et du texte. C'est pourquoi d'ailleurs Bouchet rajoute dans le manuscrit des manchettes latines (que l'indélicat Vérard avait peut-être fait disparaître par commodité) pour souligner doublement par la mise en page ces différents plans de langue, de représentation, de lecture et d'énonciation. Est ainsi

¹⁴ *Revue des Sciences Humaines*, vol. 183, juill.-sept. 1981, p. 39-53.



in fine transposé le dédoublement énonciatif observé par Ch. Marchello-Nizia dans le songe politique, mais ici la pluralité sur la page de ces différents modes d'expression et de ces différentes voix n'est pas sans induire des effets de disparate, sinon de trouble.

Les manchettes ajoutent en effet aux citations bibliques des citations antiques. Par exemple, dans le chapitre sur la noblesse, sont citées en manchette aussitôt après l'Ancien Testament, l'*Éthique à Nicomaque* d'Aristote (en latin : *Honor est premium virtutis* [l'honneur est la récompense de la vertu]), puis Sénèque, puis Boèce¹⁵. Et le texte se plaît à mettre en lumière non tant la concordance de toutes les autorités autour de la même idée, que le palimpseste des textes et des lectures, la profondeur de champ ouverte à chaque fois dans l'interstice de l'image et du texte de la gravure initiale.

Bouchet est un écrivain qui est aussi juriste et historien, il n'est pas seulement rompu à la pratique de la glose, il a une conscience aigüe de l'historicité de toute situation. C'est pourquoi sa satire des états du monde qui est elle-même réécrite entre l'imprimé de 1504 et le manuscrit sur quelque vingt années, intègre presque systématiquement entre l'alpha du texte biblique (souvent emprunté à l'Ancien Testament), qui figure dans les bannières des gravures, et l'omega du temps présent incriminé par la satire tout le feuilletage temporel que lui offrent les *exempla* historiques empruntés à l'histoire romaine ou récente. Le premier chapitre, après avoir, dans la continuité des *Lamentations de Jérémie*, évoqué « le murmure des enfants d'Israël », en vient ainsi à l'exemple romain d'après Salluste et son analyse de la décadence des mœurs romaines dans la *Conjuration de Catilina* :

De l'inconstance du peuple.

Considérez que vous mangez vostre pain en seureté chascun sur son lieu et sur sa seigneurie sans perte et sans dangier, et le prince veille et travaille pour vous y garder, dont j'ay grant peur que ceste longue paix descongneue vous face le dommage qu'elle fait aux Rommains, quant pour leur oysiveté delicieuse s'appliquerent à mal, et promouwerent batailles intestines, guerres, et discors entre eulx du temps de Catilina, Scila, et Marius, dont la seigneurie rommaine est plus par eulx descheue sans resourse que par leurs ennemys estranges. Vous desirez la guerre en vostre pais peuple francoys, pour vous enrichir, et c'est la chose qui plus apauvrist, etc. (fol. 20 v^o-21 r^o)

Il est d'ailleurs remarquable que les chapitres ajoutés dans le manuscrit sont à la fois ceux qui ouvrent le plus l'interprétation et qui impliquent le plus le « je » du narrateur-interprète. Ainsi des chapitres tiers et quart de la nouvelle version. Le chapitre tiers introduit une nouvelle figure à laquelle ne correspond malheureusement aucun dessin dans le manuscrit, mais qui y est soigneusement décrite :

La nouveauté de la figure dessus touchée, pour la grant curiosité que j'avoie de savoir choses nouvelles et recreatives, me redonna courage de oultre passer et sercher les adventures des perilleuses voies du monde figuré par la montaigne, et assez pres des renars precedans, trouway une cité close et fermée, et à la porte d'icelle plusieurs loups vestuz de peaulx d'aigieux chacun desqueulx tenoit en la pate destre une picque et en la pate sinistre une clef. Et aux extremitez d'iceulx estoit escript, *Nullus pastor placere lupis et gregibus ovium potest*, et à l'autre extrémité, *Veniunt ad vos in vestimentis ovium intrinsecus autem sunt*

¹⁵ Bouchet se fonde pour ces citations en général sur les *Auctoritates Aristotelis* qui compilent des maximes non seulement d'Aristote traduit en latin mais aussi de Sénèque et Boèce, voir J. Hamesse, *Les "Auctoritates Aristotelis" : un florilège médiéval. Étude historique et édition critique*, Paris, Béatrice-Nauwelaerts, 1974.



lupi rapaces, lesquelles parolles sont escriptes on saint decret et on saint Evangille. (fol. 39 r^o)

Quand il s'agit d'interpréter la vision, le « je » hésite d'abord entre plusieurs possibilités et c'est la confrontation des différentes citations insérées dans la gravure qui lui permet d'arriver à en dégager une qui lui semble la plus pertinente :

Et sur icelles commencay presser ma fantasie de diverses pensees desirant en savoir le moral sens, que je extimay premierement estre des pasteurs de l'eglise. Toutesvoies parce que par le dessus de la cité estoit escript, *Hii regnant qualibet urbe lupi*, pensay que par ces loups estoient entenduz les mauvaiz gouverneurs des villes et citez, et ceulx qui ont la police et salut publicque entre mains, lesquelz soubz umbre de bien par leur convoitise obumbree de ypocrisie font et procurent au pauvre peuple par une reprouvee tollerance les grans maulx que de jour en jour il endure et supporte. (fol. 40 r^o-v^o)

À partir de là, à grand renfort de sources antiques et d'exemples empruntés à l'histoire romaine, à Valère Maxime notamment, il procède à une analyse morale des maux qui affectent le gouvernement des villes, l'avarice et l'ambition. Or de manière tout à fait remarquable c'est à ce moment-là que le manuscrit introduit un nouveau chapitre qui met en scène l'auteur lui-même confronté à la personnification d'Avarice, qui vient lui reprocher de perdre son temps à satire, dans une mise en abyme de l'ensemble :

O foul outreuidé, et non sage, opiniastre et mal conseillé, considere en toymesmes le proffit de la folie par toy entreprinse et la retribucion de tes euvres. O homme non bien advisé et entrepreneur de choses subtiles et à toy peu proffitables, dy la fin pour laquelle tu traveilles ton esprit à **revolver les feuilletz de tant de livres, et ramener à memoire les anciennes histoires** pour confondre et detester la chose qui est à toy pour le present plus neccessaire. De quoy te servira le grant labeur que tu as prins et veulx prendre à trouver les raisons et exemples pour me faire des hommes hayr. (fol. 54 v^o-55 r^o).

Elle lui reproche notamment d'oublier que « tout obéit à pecune ». À quoi l'acteur répond par une défense et illustration de la littérature, libre parce que désintéressée. Si aucune gravure ne précède le texte dans le manuscrit (même si la description d'*Avaritia* renvoie aux gravures bien connues d'Avarice dans le *Roman de la Rose*), le manuscrit lui-même, après un premier texte s'ouvre sur une gravure de l'auteur entouré de loups exactement tel qu'il est décrit ici, qui permet de relire l'ensemble et de comprendre qu'au cœur du dispositif est bien placée la question du statut de l'écriture satirique (figure 2).



Figure 2 : Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, Ms 440, f. A3 r°.



Figure 3 : Rosenbach Museum and Library, MS 197/30, fol. 1r°

La version imprimée montrait, quant à elle, l'auteur à son pupitre, gravure topique s'il en est, simplement appropriée à son sujet dans le manuscrit recopié d'après Vérard de la collection Rosenbach¹⁶ qui ajoute des renards dans le paysage champêtre aperçu par la fenêtre (figure 3).

La version de 1520-1530 place ainsi en son cœur ce débat sur le statut même du « je » satirique dans son propre rapport à la représentation, à la fiction et aux textes antérieurs. Au moment même où *Les Regnars traversant* semblent au plus près de la structure des songes politiques comme *Le Quadriloge invectif* ou *Le Songe du Vergier*, où le « je » n'est plus simplement spectateur de scènes qu'il doit interpréter mais témoin d'un débat, il est lui-même, à la différence de ces textes, impliqué et mis en cause personnellement dans ce débat pour éclairer précisément son rôle dans le reste du livre, son rôle de témoin critique de notre monde et notamment de la façon dont la cupidité pervertit les hommes. Si le texte biblique garantit la vérité ultime, le « je » sert d'intermédiaire entre la vérité révélée par la Bible et notre monde, précisément parce qu'il a beaucoup lu et qu'il peut éclairer ce qu'il voit à la double lumière de l'Écriture et de l'histoire autant que de la littérature. Est donc ici remise en cause la démarche des songes politico-moraux de la fin du Moyen Âge qui liaient songe et vérité de la vision, délégation de parole et vérité, au profit de la confiance accordée à un je médiateur, grâce à sa propre aptitude de lecteur, de lecteur de textes bibliques et profanes, entre vérité transcendante et imperfection immanente. La satire est donc ici non pas mise dans la bouche d'instances transcendantes, mais fondée sur la confrontation des valeurs des deux mondes. Le chapitre central explicite le « je » dans son rôle médiateur. Et la mise en page du manuscrit

¹⁶ Le manuscrit copié probablement vers 1505-1510 d'après l'édition Vérard est conservé à Philadelphie, Rosenbach Museum and Library, MS 197/30. On en trouve une version numérisée sur le site du musée (https://openn.library.upenn.edu/Data/0028/html/ms_197_030.html).



vient compléter celle des images (qui n'ont pu être réalisées mais auraient dû l'être) avec leurs figures et leurs écriteaux aux citations bibliques, en ajoutant en manchette les références et bibliques et profanes.

Ces deux dimensions ne se rejoignent qu'à la toute fin de l'ouvrage quand la peinture des abus du monde conduit à leur châtement. Or c'est précisément le moment où Bouchet recourt au songe ou en tout cas à une dernière vision introduite par un passage par le sommeil. Le dernier commentaire d'image est introduit par un texte qui raconte son somme, puis après l'intervalle d'une nuit de sommeil, amène une dernière vision d'aube, comme si était suggérée l'association entre songe véridique et vision apocalyptique. La dernière gravure le montre d'ailleurs sur la partie gauche et à l'arrière-plan de la scène endormi, tandis que le premier plan met en scène la fin du monde et la punition des méchants :

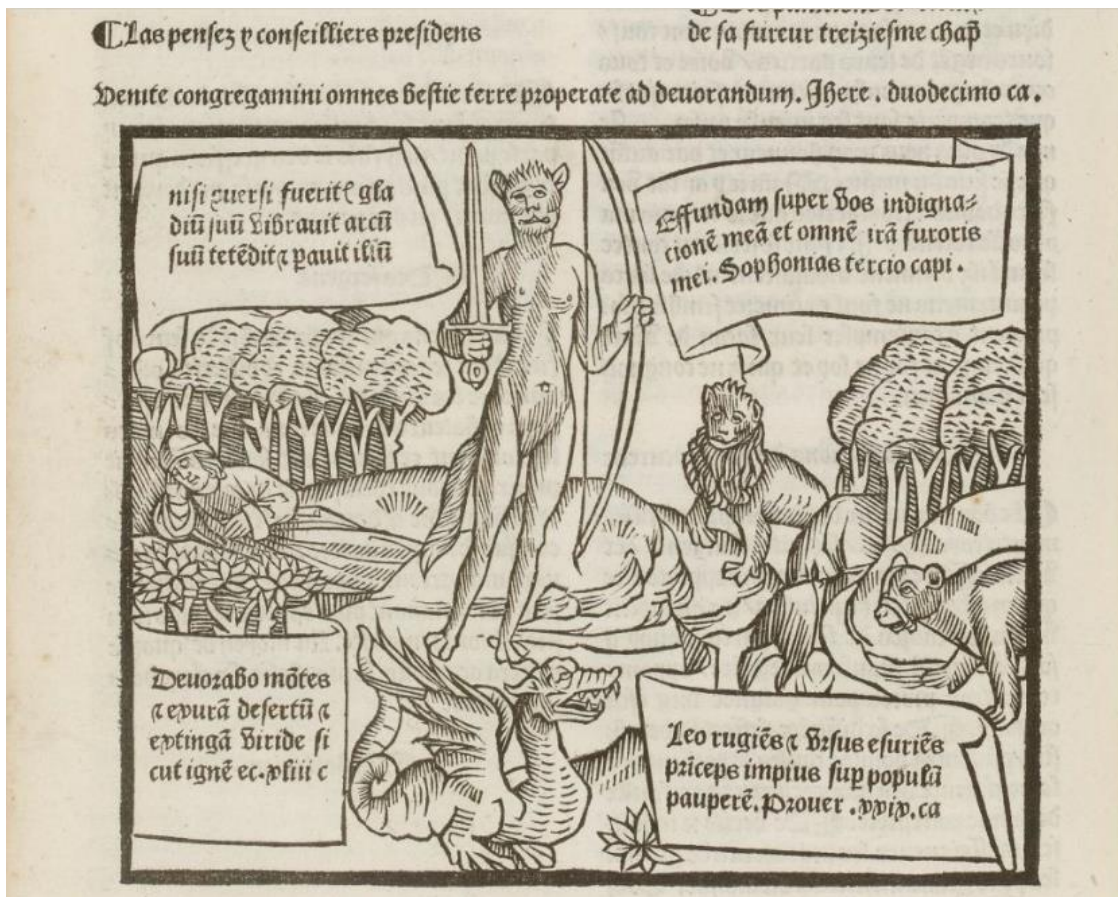


Figure 3 : *Les Regnars traversant*, Paris, Antoine Vérard, c. 1504, f. c4 v° (BnF, Res YH-7, NUMM-1510606)

Le narrateur explicite le rapport entre les différents éléments de l'image :

Effraïé et tout esmeu des choses dessus escriptes tant cheminay par la montaigne que je fuz pres la summité d'icelle, et fatigué de mon travail me arrestay soubz ung petit boucage qui pour la plaisance d'iceluy ressembloit bien avoir artificiellement soubz la licence de nature esté ordonné, à l'ombre duquel repousay quelque peu de temps mon pauvre et debile entendement qui avoit assez longuement labouré à l'interpretacion des visions precedentes. **Et au reveil de mon somme** me trouway pesant de trop dormir et degousté par l'amertume des poisons de merencolie, parquoy **fuz contrainct demourer et passer la nuytee** ondit boucage onquel pour passer mon trop long ennuy feiz



plusieurs reserches, et tellement que apres plusieurs occultes retraictes et cavernesuses profonditez passees, me trouva sur le point que Phebus sortoit de sa rouge couche en ung lieux fort spacieux. **Et en regardant par cy et par là** vy sur le faix de la montaigne ung grant linx tout droit qui regardoit assez effraiment la contenance des dessusdits renars, et l'une de ses pates tenoit ung glayve tout nu, et en l'autre ung arc tendu, et [estoit] aux deux coustez d'iceluy y avoit escript savoir est à main dextre, *Nisi conversi fueritis gladium suum vibravit arcum suum tetendit et paravit illum* [Ps. 7, 13], et à la main senestre, *Effundam super vos indignacionem meam et omnem iram furoris mei* [Ez. 36, 18] et au dessus, *Venite congregamini omnes vestræ terræ properate ad devorandum* [Jér. 12, 9]. Lesquelles parolles par moy leues parce que ce sont sentences divines prononcees par les saintcs prophetes de Dieu, fuz plus que devant contristé. (fol. 181 r^o-v^o)

Le commentaire reste au demeurant ambigu et même si le lecteur est ici passé avec l'acteur en quelque sorte de l'autre côté du miroir et que la vision d'apocalypse n'appartient plus à l'histoire présente ou passée, le texte n'articule pas explicitement le rapport entre songe et vérité. Comme si à cet âge de l'humanisme primait, avec le palimpseste des livres, l'interprétation.

C'est dans un tout autre contexte que quelque quatre-vingt ans plus tard, Juste Lipse écrit à son tour un songe satirique dont le sujet cette fois n'est pas politique, mais philologique pour précisément interroger cette liberté subjective du lecteur et de l'interprète, mais la vérité ici en cause n'est plus la vérité divine, elle est celle du texte authentique. Juste Lipse, ami de Montaigne, grand « studieux » d'Antiquité, est auteur non seulement de traités philosophiques¹⁷ et politiques, il est aussi critique, auteur d'*Antiquæ lectiones* qui sont des commentaires sur les auteurs anciens, éditeur notamment de Sénèque et Tacite¹⁸. Son *Somnium* qui marie la tradition de la Ménippée et celle du songe, comme son titre l'indique clairement, *Satyra Menippea. Somnium. Lusus in nostri ævi Criticos* (« Satyre ménippée, songe, attaque plaisante contre les critiques de notre époque ») publié en 1581¹⁹ met en scène l'auteur lui-même confronté en songe aux auteurs que lui ou ses amis philologues ont commenté. Le narrateur se retrouve donc en songe sur le forum romain, y rencontre son ami Dousa qui l'amène à une réunion du sénat présidée par Cicéron. Cicéron ouvre la séance par un réquisitoire (imité des *Catilinaires*) contre les philologues du XVI^e siècle et la façon dont ils malmènent et trahissent les auteurs classiques qu'ils éditent. Ovide et Salluste interviennent à leur tour pour accuser leurs éditeurs modernes. Et il faut attendre l'intervention de Varron pour voir la philologie défendue.

Or ici aussi Lipse s'amuse à interroger et à discuter le statut du sujet narrateur dans ce *somnium* qui le met en scène lui-même comme songeur et témoin. Le mariage de la ménippée et de la fiction du songe modifie en effet radicalement le principe de la délégation de la parole, qui était dans les songes allégoriques de la fin du Moyen Âge, comme le *Songe du Vergier*, le

¹⁷ D'inspiration stoïcienne, comme le *De Constantia* au titre emprunté à Sénèque. Voir J. Lagrée, *Juste Lipse et la restauration du Stoïcisme*, Paris, Vrin, 1994 et son édition du *De Constantia*, Paris, Classiques Garnier, 2016.

¹⁸ Voir *Juste Lipse en son temps (1547-1606)*, actes du colloque de Strasbourg, éd. C. Mouchel, Paris, Champion, 1996, pour un panorama de ses écrits (voir notamment p. 519 la chronologie de ses écrits, nombreux et divers), et une bibliographie, et la somme du même C. Mouchel, *Cicéron et Sénèque dans la rhétorique de la Renaissance*, Marburg, Hitzeroth, 1990.

¹⁹ Le texte a été publié dans *Two neo-latin Menippean satires: Justus Lipsius "Somnium", Petrus Cunaeus "Sardi venales"*, éd. C. Matheussen and C. L. Heesakkers, Leyde, E. J. Brill, 1980. Sur ce texte voir Ingrid de Smet, *Menippean Satire and the Republic of Letters (1581-1655)*, Genève, Droz, 1996, p. 41 qui souligne la façon dont Juste Lipse reprend ici le modèle de l'*Apocolocyntosis*, et ses analyses p. 89 sur l'intérêt de l'ajout du songe au modèle sénéquien : « *the core of the satire is thus presented as a revelation of knowledge wich the author/narrator could not have obtained in a conscious waking state* ».



garant d'un rapport à la vérité. La question n'est plus non plus comme chez Bouchet celle de l'accès du songeur à une vision dont la véridicité tiendrait à son aptitude à la déchiffrer à l'aide du seul texte vrai, le texte sacré. Et si le rapport à la vérité est chez Bouchet médiatisé par l'histoire, le palimpseste temporel des divers écrits et témoignages convoqués par le texte pour interpréter et commenter les visions permet *in fine* à la fois de mesurer et de comprendre l'absolu de la vérité divine. Chez Lipse au contraire la distance historique est précisément ce qui rend caduque l'exigence même de vérité ou du moins nécessaire la médiation critique.

La forme du songe, ici pleinement assumée par le titre et la mise en cadre, permet en effet un voyage non plus vers un au-delà mais dans le temps, un retour à l'Antiquité, à une Antiquité devenue juge du présent :

*Jam noctis meridies erat, cum tetigit me virga valentiore Dius somnus.
Autumni tempus erat – itaque multæ et variæ circum caput meum
voliantes umbræ –, donec sub auroram somnium ad me venit longum,
firmum, certum. Nam recta advolare mihi visum e cornea porta. Eius hic
habitus et forma. Visus mihi sum Romæ esse in foro ad radices montis
Palatini²⁰.*

On était au milieu de la nuit lorsque le Dieu du sommeil me toucha de sa verge puissante, c'était l'automne et de nombreuses ombres voletaient autour de ma tête jusqu'à ce qu'à l'aube un songe me vint, long, sûr, certain. En effet il me sembla voler vers moi tout droit par la porte de corne. Telle était sa teneur. Il me semblait être à Rome sur le forum au pied du Palatin.

Après cette entrée en matière qui donne tous les indices qui garantissent, selon Homère, Virgile et Macrobe, la vérité du songe qui suit, Cicéron ouvre, devant le songeur accompagné de son ami Douza, une séance du Sénat houleuse. Les deux amis en tremblent car ils se sentent ici eux-mêmes touchés par les accusations portées contre les correcteurs.

*Memoria tenetis quod gaudium omnium nostrum fuerit cum ante paucos
annos un Europa renatum vidimus nomen litterarum. Legebamur,
colebamur, et situ e tenebris eruebamur [...] cum ecce exortum est gens
hominum audax, inquires, ambitiosum qui correctores se dicunt. [...] A
viginti jam annis correctorum notis distrahor²¹...*

Vous vous souvenez de notre joie lorsqu'il y a quelques années nous vîmes renaître le renom des Lettres. Nous étions lus, nous étions révéérés, nous sortions de la poussière et des ténèbres [...] lorsque a surgi une race d'hommes audacieuse, tracassière, ambitieuse qui se disent correcteurs. [...] Cela fait déjà vingt ans que je suis déchiré par les notes des correcteurs.

La suite du texte met en scène avec humour la peur qu'en ressent le « je » spectateur dans un tissu de citations et de références aux anciens :

*Et cum dixisset, visus mihi aperte signateque oculos conjicere ad
subsellia nostra*

Mihi frigidus horror

Membra quatit gelidusque coit formidine sanguis [Virg. En. 3, 29-30]

²⁰ Nous citons l'édition de C. Matheussen and C. L. Heesakkers, *op. cit.*, p. 34. Nous traduisons, comme partout.

²¹ *Ibid.*, p. 44-46.



Et trepide ad Duzam : Tange me, frater, inquam, frigidior nive gallica sum [Petr. Sat. 19]. Periimus, in Cyclopis antrum devenimus. Quæ Pallas eripiet nos e media morte ? [Cic. Verr. II, 15, 12], etc.

Et à ces mots, il me sembla qu'il tournait les yeux ouvertement et clairement vers notre banc : « une horreur glacée fait frissonner mes membres et mon sang se fige gelé d'épouvante » [Virgile]. Et en tremblant je dis à Dousa, touche-moi mon frère, je suis plus glacé que la neige gauloise. Nous sommes perdus, nous sommes dans l'ancre du Cyclope. Quelle Pallas nous arrachera à la mort ?

Les citations ne servent plus comme chez Bouchet à construire le sens, elles ne servent plus de *medium* entre l'image et l'interprétation à lui donner, elles témoignent, avec humour, du langage commun aux anciens et aux modernes. Si la seule vérité ici invoquée et non plus révélée est celle de l'origine, de l'état originel et authentique du texte, que les critiques auraient défigurée et dont tour à tour, succédant à Cicéron, Salluste et Ovide viennent déplorer la perte, le songe témoigne avant tout de la vitalité du texte antique en dépit ou à travers ses transpositions et défigurations. Varron²² intervient finalement précisément pour défendre l'idée d'une nécessaire médiation entre le temps de l'origine et le temps actuel, du mal nécessaire de la philologie et des critiques. Ici l'espace du songe ne permet plus, comme dans la tradition médiévale du songe allégorique, de faire communiquer l'ici et l'au-delà, mais de faire se rencontrer dans le même espace, celui de la page et du livre, des auteurs et personnes issus d'époques différentes, de leur faire parler la même langue. Et le mariage de la satire ménippée (ici inspirée de la ménippée de Varron mais aussi de l'*Apocolocyntose* de Sénèque) et du songe (dont le modèle lointain médiatisé par la tradition plus récente est le Songe de Scipion) permet surtout de dire à la fois la permanence et l'altérité. Le « je » lui-même n'est pas le témoin muet d'une leçon qui le dépasse, ni seulement l'interprète d'une série de visions, il est partie-prenante de cette philologie ici incriminée et son dialogue avec son ami et disciple Dousa participe de la distance ironique et critique instaurée ici par la Ménippée. Pas de vérité absolue du texte mais une pluralité des leçons et des points de vue dont il faut tirer le meilleur, ce qui correspond à la forme même de ce *somnium* ménippée.

À quelque quatre-vingt ans de distance, ces deux textes réactualisent et reposent donc de manière complémentaire la question du rapport entre songe et vérité en même temps qu'ils redéfinissent la satire dans cette interaction de l'image et de texte, des textes entre eux, autant que des différents points de vue, tout en offrant, avec sérieux dans un cas, avec plus de distance humoristique dans l'autre, un point de vue réflexif sur le statut même de la fiction et de la littérature.

²² Contemporain de Cicéron, auteur du *De lingua latina*, mais aussi de *Satyres Ménippées*, dont il ne reste plus que des fragments qui furent publiés par Robert Estienne en 1564. Voir l'édition et la traduction de J.-P. Cèbe, École française de Rome, 1972-1999, 13 vol.



BIBLIOGRAPHIE

Œuvres

- Songe du Vergier lequel parle de la disputacion du clerc et du chevalier*, Laurens Le Petit pour Jehan Alisot, Angers, 1500. [Consulté en ligne le 5/09/2020. URL : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb33608468g>].
- Songe du Vergier*, éd. Marion Schnerb-Lièvre, Paris, Éd. du CNRS, coll. « Sources d'histoire médiévale », 1982.
- BOUCHET Jean, *Les regnars traversant les perilleuses voyes des folles fiances du monde, composees par Sebastien Brand, lequel composa la nef des fols [...] et autres plusieurs choses composees par autres facteurs*, Paris, Antoine Vérard, [1503]. [Consulté en ligne le 5/09/2020. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k15223596>].
- , *Les regnars traversant les perilleuses voyes des folles fiances du monde*, Poitiers, Médiathèque François-Mitterrand, Ms 440. [Consulté en ligne le 5/09/2020. URL : <https://patrimoine.bm-poitiers.fr/doc/SYRACUSE/1050845/les-renards-traversants-bouchet-jean-1476-1557>].
- , *Les regnars traversant les perilleuses voyes des folles fiances du monde*, Philadelphie, Rosenbach Museum and Library, MS 197/30. [Consulté en ligne le 5/09/2020. URL : https://openn.library.upenn.edu/Data/0028/html/ms_197_030.html].
- BRANT Sebastian, *Varia Carmina*, Bâle, Johann Bergmann, 1498.
- CHARTIER Alain, *Le Quadrilogue invectif*, éd. Florence Bouchet, Paris, Champion, coll. « Classiques français du Moyen Âge », 2011.
- LIPSE Juste, *De Constantia*, éd. Jacqueline Lagrée, Paris, Classiques Garnier, coll. « Textes de philosophie », 2016.
- , *Two neo-latin Menippean satires: Justus Lipsius "Somnium", Petrus Cunaeus "Sardi venales"*, éd. C. Matheussen and C. L. Heesakkers, Leyde, E. J. Brill, coll. « Textus minores », 1980.
- VARRON, *Satires Ménippées*, éd. Jean-Pierre Cèbe, École française de Rome, 1972-1999, 13 vol.

Textes critiques

- ARMSTRONG Adrian, *Technique and Technology: Script, Print, and Poetics in France 1470-1550*, Oxford Clarendon Press, coll. « Oxford Modern Languages and Literature Monographs », 2000.
- ANGELI Giovanna, « Le type-cadre du songe dans la production des grands rhétoriciens », *Actes du V^e Colloque international sur le moyen français*, vol. 1. *Les Grands rhétoriciens*, Milan, Vita e pensiero, coll. « Contributi del Centro studi sulla letteratura medio-francese », 1985, p. 7-20.
- BADEL Pierre-Yves, *Le Roman de la Rose au XIV^e siècle. Étude de la réception de l'œuvre*, Genève, Droz, coll. « Publications romanes et françaises », 1980.



- BRITNELL Jennifer, *Jean Bouchet*, Edimbourg, Edinburgh University Press for the University of Durham, coll. « University of Durham Series », 1980.
- BROWN Cynthia J., *Poets, Patrons and Printers*, Ithaca, Cornell University Press, 1995.
- CORNILLIAT François, « Aspects du songe chez les derniers rhétoriciens : Analyse du *Labirynth de Fortune* et du *Séjour d'Honneur* », *Réforme, Humanisme, Renaissance*, 1987, vol. 25, p. 17-37.
- DAUVOIS Nathalie, « *Les Regnars traversant les périlleuses voyes des folles fiances du monde : de l'imprimé au manuscrit* » dans Tania Van Hemelryck et Cécile Van Hoorebeeck (dir.), *L'écrit et le manuscrit à la fin du Moyen Âge*, vol. 1, Turnhout, Brepols, coll. « Texte, Codex & Contexte », 2006, p. 87-98.
- HAMESSE Jacqueline, *Les "Auctoritates Aristotelis" : un florilège médiéval. Étude historique et édition critique*, Paris, Béatrice-Nauwelaerts, coll. « Philosophes médiévaux », 1974.
- LAGREE Jacqueline, *Juste Lipse et la restauration du Stoïcisme*, Paris, Vrin, coll. « Philologie et Mercure », 1994.
- MARCELLO-NIZIA Christiane, « Entre l'histoire et la poétique : le songe politique », *Revue des Sciences Humaines*, vol. 183, juill.-sept. 1981, p. 39-53.
- MARTIN Martial, « Entre veines satirique et gauloise : les "états du monde" dans le recueil Montaignon », *Réforme, Humanisme, Renaissance*, 2008, vol. 66, p. 13-25.
- MAUPEU Philippe, *Pèlerins de vie humaine. Autobiographie et allégorie narrative, de Guillaume de Deguileville à Octovien de Saint-Gelais*, Paris, Champion, coll. « Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge », 2009.
- MOUCHEL Christian, *Cicéron et Sénèque dans la rhétorique de la Renaissance*, Marburg, Hitzeroth, coll. « Ars rhetorica », 1990.
- (dir.), *Juste Lipse en son temps (1547-1606)*, actes du colloque de Strasbourg, Paris, Champion, coll. « Colloques, congrès et conférences sur la Renaissance », 1996.
- PICOT Émile et PIAGET Arthur, « Une supercherie d'Antoine Vérard : *Les regnars traversans de Jehan Bouchet* », *Romania*, vol. 86, 1893, p. 244-260.
- SMET Ingrid A. R. de, *Menippean Satire and the Republic of Letters (1581-1655)*, Genève, Droz, coll. « Travaux du Grand Siècle », 1996.